



Chaque don est précieux

L'Église compte sur vous

Merci !

IMPORTANT ! Réduction fiscale
(si vous êtes soumis à l'impôt)

Donner 100€ par exemple, ne vous en coûte que 34 grâce à la déduction fiscale. **66% de votre don est déductible** de votre revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Lorsque le montant des dons dépasse la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

OUI, l'Église peut compter sur moi !

Bulletin à remplir et à renvoyer avec votre RIB et l'autorisation de prélèvement à :

Diocèse de Digne
27 avenue de la Roche
BP 22
04310 Peyruis

Je choisis de donner pour l'ensemble du diocèse de Digne

Je choisis de donner pour la paroisse de

Important : ne pas envoyer d'argent en espèces

Pensez-y ! Vous avez la possibilité de faire **un legs exonéré de droits de succession**. Cochez cette case si vous souhaitez recevoir sans engagement une documentation.

Mes coordonnées (important pour recevoir le reçu fiscal)

Nom

Prénom

Adresse

Email

Autorisation de prélèvement automatique

1. Inscrivez vos nom, prénom et adresse complète.
2. Indiquez les coordonnées de votre relevé d'identité bancaire.
3. Précisez le nom et l'adresse complète de votre banque et joignez un relevé d'identité bancaire (à découper dans votre chéquier).
4. Indiquez la périodicité et le montant de votre participation.
5. Datez et signez.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvements établis à mon nom présentés par l'Association Diocésaine de Digne. Je demande de faire apparaître les prélèvements sur mes extraits de compte habituels.

1. Titulaire du compte à débiter (en majuscules)

Nom

Prénom

Adresse

2. Désignation du compte à débiter

Numéro de compte bancaire international (IBAN)

.....

BIC (Bank Identification Code)

3. Établissement teneur du compte à débiter

Établissement

Adresse

4. Veuillez prélever

Chaque mois Chaque trimestre

à compter du 10 (mois) (année)

Montant des prélèvements

5. Date et signature obligatoires